

Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne

DOCUMENTATION

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site <https://doc-datafoncier.cerema.fr/>, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site <https://datafoncier.cerema.fr>

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boîte datafoncier@cerema.fr

Fiche

Table des matières

1 coproff_adjudi_3

1.0.1 Renseignement

1.0.2 Commentaire

1 coproff_adjudi_3

1.0.1 Renseignement

L'information sur les ventes n'est pas disponible dans le RNIC et suppose d'avoir recours aux données DV3F.

Sont exclues du calcul les unités foncières sur lesquelles sont appariées plusieurs copropriétés immatriculées : en effet, dans ces cas, l'information issue des fichiers fonciers ne peut être rattachée à l'une ou l'autre des copropriétés appariées.

Attention, la base de données DV3F ne couvre ni l'Alsace, ni la Moselle, ni Mayotte. Pour les copropriétés situées dans ces départements, l'indicateur demeure donc non renseigné.

Enfin, l'indicateur demeure non renseigné pour les copropriétés appariées à une TUP des fichiers fonciers sur laquelle aucun logement en copropriété n'est recensé.

1.0.2 Commentaire

Cet indicateur porte l'identification de copropriétés au sein desquelles on observe une part significative de ventes de logements par adjudications dans les 8 dernières années.

L'hypothèse est que lorsque les ventes par adjudication comprenant au moins un logement sur cette période représentent au moins 3% du nombre de logements de la copropriété, cela constitue un signal de fragilité de marché potentielle.

- Si la variable source du millésime n de CoproFF vaut « 1-n », alors l'indicateur demeure non renseigné.
- De même si la copropriété est située en Alsace ou en Moselle.
- De même si la TUP ne recense aucun logement en copropriété.
- Lorsque le rapport entre le nombre de ventes de logements par adjudication observées pendant les 8 dernières années et le nombre total de logements de la copropriété vaut au moins 0,03, alors celle-ci est présumée fragile.
- Lorsque ce rapport est inférieur à 0,03, alors la copropriété est présumée non fragile.